



Problème avec locataire malhonnêt

Par **christian**, le **30/06/2010 à 13:55**

Bonjour,
Je suis propriétaire d'un appartement à Agadir, que j'ai loué à une française avec bail de 3 ans. Elle m'a versé un seul loyer et a disparu dans la nature. J'ai appris qu'elle a quitté l'appartement depuis 9 mois. Il paraît que je devrais payer des impôts sur les revenus de la location au fisc marocain pour la durée du bail . Et qu'en plus je n'ai pas le droit d'aller à Agadir et changer simplement de serrure. L'appartement est meublé et équipé d'électroménagers. Je ne sais pas ce qu'il est advenu de mon appartement.
Avant de partir elle s'est rendu chez la personne qui me l'a présentée. Elle lui a laissé les clés de l'appartement et lui a dit qu'elle me donnerait son préavis.
Chose qu'elle n'a jamais faite. Je précise que je ne connais pas la personne qui me l'a recommandée. Je sais simplement qu'il est agent immobilier au Maroc et il qu'il est de nationalité française.
Cette personne (l'intermédiaire) ne réponds pas à mes mails.
Je suis français et je réside en France.
Quelqu'un peut-il me conseiller sur la procédure à suivre.
Merci beaucoup d'avance.